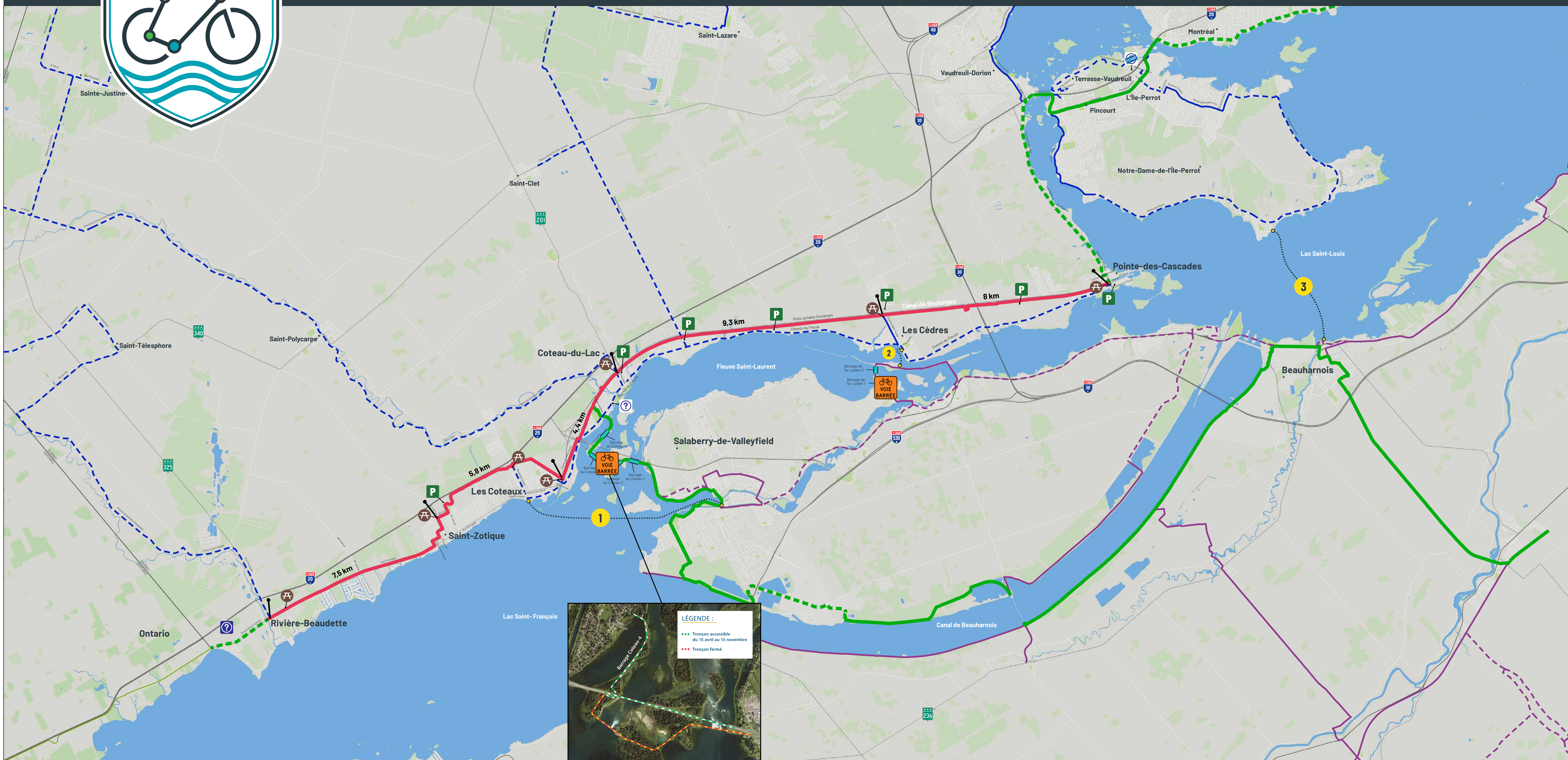


PISTE CYCLABLE SOULANGES



NAVETTES FLUVIALES (PIÉTONS ET CYCLISTES)				
DATES	DÉPARTS	HORAIRE	TARIFS	
1 SALABERRY-DE-VALLEYFIELD / LES COTEAUX 45 min.			SERVICE REPORTÉ À 2021	
2 LES CÈDRES / SALABERRY-DE-VALLEYFIELD 5 min.	De la fête des Patriotes au dernier dimanche de juin : samedi, dimanche et jours fériés De la première fin de semaine de juillet à la fête du Travail : jeudi au dimanche et jours fériés De la fin de semaine suivant la fête du Travail à l'Action de grâce : samedi, dimanche et jours fériés	Les Cèdres, quai municipal Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée. Accessible à pied ou à vélo uniquement (environ 3 km du stationnement)	De 10 h à 18 h De 10 h à 18 h	Résident (avec preuve de résidence) Aller simple : 2 \$ Aller-retour : 3 \$ Passe de saison : 30 \$ Non-résident Aller simple : 3 \$ Aller-retour : 5 \$ Passe de saison : 40 \$
3 BEAUHARNOIS / NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT 30 min.			SERVICE REPORTÉ À 2021	
4 POINTE-DES-CASCADES / NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT 30 min.			SERVICE REPORTÉ À 2021	

En cas de pluie abondante, le service pourrait être interrompu.

LÉGENDE

- Piste cyclable Soulanges
- Réseau cyclable de la MRC de Beauharnois-Salaberry
- Réseau cyclable de la Presqu'île
- Route verte
- Tronçon accessible du 15 avril au 15 novembre
- Tronçon fermé
- Stationnements
- Barrages
- Centre infotouriste
- Relais d'information touristique
- Haltes cyclables
- Navettes fluviales
- Vous êtes ici

BARRAGES

Barrages Coteau-1, 2, 3 et 4 :

DU 15 AVRIL À L'OUVERTURE DE LA SOLUTION ALTERNATIVE SUR LE PONT MONSIEUR LANGLOIS, la piste cyclable sur les barrages Coteau sera **OUVERTE LES VENDREDIS, SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.** Des entraves ponctuelles sont cependant possibles.

Barrages de l'Île-Juillet-1 et 2 :

Le tronçon Est de la boucle de Saint-Timothée sera ouvert du **SAMEDI 30 MAI AU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020** inclusivement.

Pour plus d'information ou pour signaler un bari
1 855 424-6654 - explorevs.com/velo

RÈGLEMENTS AU VERSO

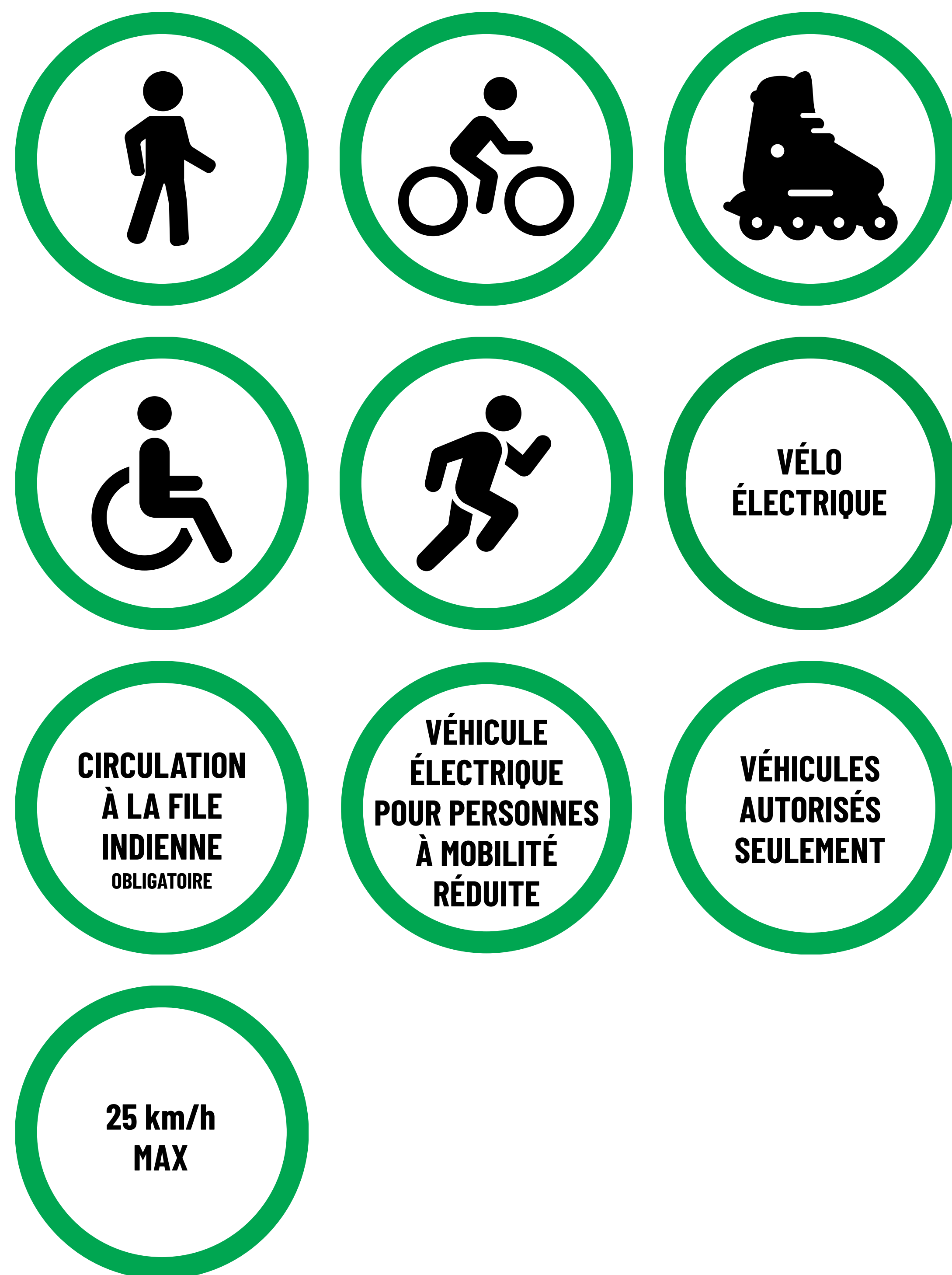


PISTE CYCLABLE SOULANGES



LA PISTE CYCLABLE SOULANGES EST OUVERTE DU
1^{ER} MAI AU 15 OCTOBRE DU LEVER AU COUCHER DU SOLEIL

SONT AUTORISÉS :



SONT INTERDITS :



SONT ÉGALEMENT INTERDITS :

- Alcool, drogue, port d'un baladeur, bâtons de ski pour propulsion.
- Tout véhicule ou vélo avec moteur à essence et voiturette de golf.
- Les haltes sont réservées à l'usage exclusif des cyclistes, marcheurs, patineurs, coureurs.
- La vente de tout produit est interdite sauf lors d'animation autorisées.



Pour plus d'information
ou pour signaler un bris
1 855 424-6654 - explorevs.com/velo

CARTE AU VERSO